



RD Congo : Prisonniers politiques en détention

Mis à jour le 16 novembre 2016

Les personnes suivantes ont été arrêtées en République démocratique du Congo depuis le début de l'année 2015. La plupart d'entre elles avaient dénoncé les tentatives de prolonger le mandat du président Joseph Kabila ou participé à des manifestations pacifiques ou des activités politiques. D'autres étaient suspectées d'avoir des liens avec des dirigeants de l'opposition politique. Ces personnes sont toutes toujours en détention.

Personnes détenues à Kinshasa :

1. Jean-Claude Muyambo : président du parti politique Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (SCODE) et ancien président de l'association du barreau dans l'ancienne province de Katanga, arrêté à Kinshasa le 20 janvier 2015 après avoir mobilisé des participants aux manifestations contre les modifications proposées de la loi électorale. Dans un premier temps détenu à la prison centrale de Kinshasa, il a ensuite été transféré dans un centre médical en raison de problèmes de santé. Il est accusé d'avoir vendu un bâtiment qui ne lui appartenait pas ; son procès est en cours.

Les sept personnes suivantes ont été arrêtées le 7 août 2016 à Kinshasa à la résidence de Norbert Luyeye, président du parti politique d'opposition Union des Républicains (UR). Luyeye avait déclaré le 4 août au siège de son parti qu'il y aurait un vide juridique si la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ne convoquait pas les élections en septembre. Il avait par la même occasion annoncé un grand meeting populaire dans la commune de Ndjili le 4 septembre, pour sensibiliser la population et pour se préparer aux manifestations prévues à partir du 19 septembre. Ces personnes sont toutes détenues par les services de renseignements militaires à Kinshasa sans inculpation et sans accès à leurs familles ou à un avocat :

- 2. Norbert Luyeye :** président de l'Union des Républicains (UR) ;
- 3. Nsiala Bukaka :** membre de l'UR ;
- 4. Paul Yoka :** membre de l'UR ;
- 5. Nathan Lusela :** membre de l'UR ;
- 6. Lyongo :** membre de l'UR ;
- 7. Boba :** visiteur à la réunion de l'UR ;
- 8. Jean Paul :** visiteur à la réunion de l'UR.

Au moins une dizaine de personnes ont été arrêtées les 15 et 16 septembre 2016 à Kinshasa et détenues au secret par les services de renseignements, après avoir participé à une campagne de sensibilisation organisée par l'Union des Jeunes Congolais pour le Changement (UJCC), une plateforme de réflexion, de préparation, et d'action de jeunes sur la non-violence, la paix et le respect de la constitution. Les autres personnes ont été libérées plus tard, mais le président de cette organisation est toujours détenu. Il s'agit de :

9. Totoro Mukenge : président de l'UJCC, arrêté à son domicile le lendemain de la réunion, le 16 septembre 2016.

Les personnes suivantes ont été arrêtées juste avant ou aussitôt après que le ministre congolais de la Justice ait annoncé le 4 mai 2016 l'ouverture d'une enquête contre Moïse Katumbi, ancien gouverneur du Katanga, leader d'opposition et candidat à la présidence du pays, pour un prétendu « recrutement des mercenaires, [parmi lesquels] plusieurs anciens militaires américains ». Ces allégations semblent avoir été politiquement motivées. Jusqu'à présent, aucune preuve crédible n'a été présentée. Ces personnes sont toutes accusées d'avoir des liens avec Katumbi ou d'être impliquées dans le prétendu recrutement de mercenaires, et sont poursuivies pour atteinte à la sûreté de l'État. Il s'agit de :

10. Yannick Kibinga : proche de Katumbi, arrêté le 24 avril 2016 à Lubumbashi et transféré le 25 avril à l'Agence nationale de renseignements (ANR) à Kinshasa, où il a été détenu par les services de renseignements. Il a été transféré le 4 juin à la prison centrale de Kinshasa ;

11. Franck Mwashila : proche de Katumbi, arrêté le 24 avril 2016 à Lubumbashi, puis transféré le 25 avril à l'ANR à Kinshasa. Il est détenu à la prison centrale de Kinshasa depuis le 4 juin ;

12. Sefu Idi : proche de Katumbi arrêté le 24 avril 2016 à Lubumbashi, et transféré le 25 avril à l'ANR à Kinshasa. Il est détenu à la prison centrale de Kinshasa depuis le 4 juin ;

13. Gédeon Butandu : pasteur, arrêté le 1^{er} mai 2016 à Kolwezi dans la province du Lualaba. Transféré à l'ANR à Kinshasa le 3 mai, où il a été détenu au secret par les services de renseignements, avant d'être transféré à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin ;

14. Fiston Malanga : étudiant, arrêté le 2 mai 2016 à Lubumbashi. Transféré à Kinshasa le 3 mai, où il a été détenu au secret par les services de renseignements, avant d'être transféré à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin ;

15. Aaron Ngwashi : officier de la Police Nationale Congolaise (PNC) attaché à la sécurité de Katumbi alors que ce dernier était gouverneur de la province du Katanga, arrêté à Lubumbashi le 4 mai 2016. Il a été détenu par l'ANR à Lubumbashi, avant d'être transféré à l'auditorat militaire puis à la prison centrale de Lubumbashi. Il a été envoyé à l'ANR de Kinshasa le 29 mai, détenu au secret, et par la suite transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin ;

16. Augustin Kabamba : officier de la Police attaché à la sécurité de Katumbi quand ce dernier était gouverneur de la province du Katanga, arrêté à Lubumbashi le 4 mai 2016. Il a été détenu par l'ANR à Lubumbashi, avant d'être transféré à l'auditorat militaire puis à la prison centrale de Lubumbashi, où il a été poursuivi pour faux et usage de faux. Il a été envoyé à l'ANR de Kinshasa le 29 mai, détenu au secret, et par la suite transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin ;

17. Bruno Vumbi : officier de la Police arrêté à Lubumbashi le 4 mai 2016. Il a été détenu par l'ANR à Lubumbashi, avant d'être transféré à l'auditorat militaire puis à la prison centrale de Lubumbashi où il a été poursuivi pour faux en écriture. Le 29 mai, il a été envoyé à l'ANR de Kinshasa où il a été détenu au secret. Il sera par la suite transféré à la prison centrale de Kinshasa le 13 juin ;

18. Ndol Tshamundj : officier de l'armée, en fonction dans la ville natale de Katumbi, arrêté à Lubumbashi le 8 mai 2016 et transféré le 29 mai à Kinshasa, où il a été gardé au secret par l'ANR. Il est détenu à la prison centrale de Kinshasa depuis le 13 juin ;

19. Gabriel Tambwe : membre d'une ONG locale, arrêté le 13 mai 2016 à Kinshasa. Détenu au secret par l'ANR avant d'être transféré à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin ;

20. Philippe Namputu : enseignant et membre d'une ONG locale, arrêté le 14 mai 2016 à Kinshasa. Détenu au secret par l'ANR, avant d'être transféré à la prison centrale de Kinshasa le 4 juin.

Les personnes suivantes, membres du parti d'opposition Union Nationale des Fédéralistes du Congo (UNAFEC), ont été arrêtées à Lubumbashi le 16 juillet 2016. Détenu d'abord dans les cachots des services de renseignements à Lubumbashi, elles ont été transférées le 9 août aux cachots des services de renseignements de Kinshasa, où elles sont toujours détenues au secret, sans inculpation et sans accès à leurs familles ou à un avocat. Il s'agit de :

21. Lwembe Munika

22. Mukonde Kapenda

Les personnes suivantes ont été arrêtées en marge des manifestations la semaine du 19 septembre contre l'échec de la commission électorale à convoquer les élections présidentielles trois mois avant la fin du mandat du président Kabila, comme l'exige la constitution :

23. Moïse Moni Della : président du parti politique d'opposition Conservateurs de la Nature et Démocrates (CONADE), a été arrêté le matin du 19 septembre 2016, alors qu'il se rendait aux manifestations. Des militaires l'ont passé à tabac au moment de son arrestation. Par la suite, il a été accusé d'avoir provoqué des actes de pillage. Il demeure en détention, et son procès est en cours;

24. Bruno Tshibala : secrétaire général adjoint de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), l'un des principaux partis de l'opposition et porte-parole de la coalition d'opposition connue sous le nom de Rassemblement. Des agents de l'immigration l'ont arrêté alors qu'il se trouvait à l'aéroport international de Kinshasa en vue d'embarquer sur un vol à destination de Bruxelles le 9 octobre. Il demeure en détention et a été accusé de complot visant à perpétrer un massacre, des actes de pillage et de dévastation, chefs d'inculpation qui semblent être motivés par des considérations politiques. Son procès est en cours.

Personnes détenues à Lubumbashi :

25. Huit Mulongo : ancien directeur de Cabinet de Moïse Katumbi, et l'un des dirigeants du Front Citoyen 2016, une coalition de partis et de groupes exhortant le président Kabila à quitter ses fonctions au terme de son deuxième et dernier mandat autorisé par la constitution. Arrêté la nuit du 22 avril 2016 à son domicile par des éléments de la police qui ont fouillé son domicile et trouvé un revolver dans sa jeep, dont Mulongo a affirmé qu'il était dûment enregistré. Ils ont aussi trouvé à son domicile des tracts relatifs aux Front Citoyen et G7 (une plateforme de sept partis politiques qui ont été écartés en septembre 2015 de la coalition majoritaire formée autour du président Kabila, après avoir appelé publiquement ce dernier à organiser l'élection présidentielle dans les délais prévus, et à apporter son appui à un successeur). Il a alors été conduit au bureau de l'ANR, puis transféré le lendemain à l'Auditorat militaire. Il est actuellement détenu à la prison de la Kassapa à Lubumbashi, où son état de santé se dégrade. Le 30 août, la justice militaire l'a condamné à trois ans de prison ferme, et à une amende de 250 000 francs congolais (250 dollars US) de frais d'instance, pour port illégal d'arme à feu. Il a fait appel.

26. Ngongo Kasongo : membre de l'Union Nationale des Fédéralistes du Congo (UNAFEC), arrêté le 18 juillet 2016 à son domicile à Lubumbashi, aux côtés d'un autre membre du même parti, Jules Kikungulu. Ils ont ensuite été tous les deux transférés à l'ANR. Jugés en flagrance pour rébellion, Kikungulu a été acquitté, tandis que Kasongo a été condamné à 15 ans de prison. Il a interjeté appel. Il est actuellement détenu à la prison centrale de Lubumbashi.

Personnes détenues à Goma :

Six activistes du mouvement de jeunes « Lutte pour le changement » (LUCHA) ont été arrêtés le 24 octobre 2016 à Goma, alors qu'ils mobilisaient des étudiants d'une université locale pour qu'ils participent à des manifestations et à des opérations villes mortes - équivalant à des grèves générales - prévues pour le 26 et le 27 octobre. Trois d'entre eux ont été libérés le 29 octobre alors que les trois autres ont été transférés à la prison centrale de Goma. Lors d'une conférence de presse le 30 octobre, un porte-parole de la police a déclaré qu'ils avaient « porté atteinte à l'ordre public et incité à l'insurrection ». Ils restent en détention. Il s'agit de :

27. Glody Ntambwe

28. Faustin Dunia

29. Jacques Muhindo